



18 mois de CDD puis Proposition CDI sur autre poste

Par **petroalex69**, le **19/12/2014** à **11:49**

Bonjour,
dans quelques jours, mon CDD de 6 mois puis renouvellement de 12 mois, prend fin (31/12/2014)

Il me propose un CDI pour un **autre** poste .

Si j'accepte, ai je droit a mes indemnités de fin de CDD?

Si je refuse, est ce que j'ai droit a ces indemnités ?

j'ai d'autres propositions de poste (pas forcément en CDI) et j'ai l'impression que dans les 2 cas je suis bloqué, mais vu que c'est un autre poste... je ne sais pas

Merci pour vos réponses.

Alex

Par **P.M.**, le **19/12/2014** à **12:07**

Bonjour,

De toute façon que vous refusiez ou que vous acceptiez le résultat sera le même au niveau de l'indemnité de précaité puisque la proposition du CDI vous a été faite...

Ce qu'il faudrait savoir c'est s'il ne s'agit pas du même emploi ou d'un emploi similaire, assorti d'une rémunération au moins équivalente...